

# CHAPITRE III

LES FONDEMENTS

IDEOLOGIQUES

DE LA NOTION D'ETAT

# Trois grandes tendances:

1. Celle qui appréhende l'Etat dans une perspective volontariste,
2. Celle qui s'articule autour des aspects institutionnels du phénomène étatique,
3. Celle qui met en exergue le déploiement des pressions sociales dans la détermination des relations de pouvoir au sein de l'Etat.

# • L'Etat : choix volontariste

- Dans cette approche, l'Etat est perçu comme la résultante d'une volonté.
- Il existe en tant que tel, soit en réponse à un instinct naturel de l'homme d'organiser sa vie collective, soit en application des lois divines.
- L'Etat est alors considéré, dans le premier cas, comme phénomène naturel (Aristote, Saint Thomas d'Aquin...),
- Alors que c'est son origine providentielle qui est soulignée dans le deuxième cas (Saint Augustin...).

# Exemple: Aristote [ 384-322 avant JC ]

<u>Le Gouvernement</u> <u>d'un seul au</u> <u>bénéfice de tous</u>	<u>Le Gouvernement</u> <u>d'un petit nombre</u>	<u>Le Gouvernement</u> <u>du grand nombre</u>
Royauté	Oligarchie ou Aristocratie	<b>Pouvoir exercé dans l'intérêt général</b>
Héréditaire	<b>Minorité de naissance privilégiée</b>	« République »
Forme absolue & formes atténuées	Hérédité ou cooptation	Critères quantitatif & Qualitatif
<b>Peut évoluer vers la tyrannie à fonctionnement despotique</b>	Souveraineté de la loi	Critère de la vertu

# L'Etat : Phénomène Institutionnel

- Il s'articule autour de la notion de pouvoir politique, traduisant elle même un équilibre dans les rapports de domination au sein d'une société.
- La volonté y est également déterminante. Elle lui est propre.
- La pensée cartésienne tient lieu de pivot à cette approche qui valorise le pouvoir dominateur de l'homme par le biais de la science, de la connaissance.
- L'élaboration des thèses de cette école s'est effectuée entre le 16ème et le 18ème siècles

# Au 16 ème siècle

- **Niccolo Machiavelli** en pose les fondements :
- Au delà des justifications philosophiques ou théologiques, Machiavel prône la volonté instauratrice de *l'ordre politique* ;
- Dans sa pensée, la cité n'existe pas en tant que telle, mais plutôt parce qu'elle a été voulue ;
- Il y a Etat lorsqu'une volonté s'impose et incarne la puissance de la collectivité.
- **Jean Bodin** ( in « Les Six Livres de la République », 1571):
- L'absolutisme monarchique s'impose comme frein aux luttes d'influence ;
- L'organisation étatique doit reposer sur un pouvoir royal dont la force permet de réduire les divisions ;
- Ce pouvoir se doit toutefois d'être respectueux du parlement et des états généraux.

# Au 17<sup>ème</sup> siècle

- **Thomas Hobbes** (in « Le Leviathan », 1651) souligne que:
  - La renonciation par l'homme à sa puissance naturelle au profit de l'Etat s'impose comme une nécessité de la vie en société ;
  - L'autorité publique doit cependant accepter les limites qu'impose le respect du droit de la personne.
- **John Locke** ( in « Lettres sur la Tolérance », 1689 et « Le Second Traité du Gouvernement Civil », 1690):
  - La mission de l'Etat est d'assurer le respect des droits naturels du citoyen ;
  - S'il outrepassé sa mission, le devoir du citoyen est de s'insurger contre lui.

# John Locke ( 1632 – 1704 )

*« ce serait provoquer une tentation trop forte pour la fragilité humaine que de confier à ceux-là même qui ont déjà le pouvoir de faire les lois , celui de les faire exécuter »*



# Charles Louis de Montesquieu

(1685 -1755)

*« Il faut que par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir »... « le corps législatif étant composé de deux parties, l'une enchaînera l'autre par sa faculté mutuelle d'empêcher. Toutes les deux seront liées par la puissance exécutive.... »... «...il y a dans chaque Etat trois sortes de pouvoirs : la puissance législative, la puissance exécutrice des choses qui dépendent du droit des gens et la puissance des choses qui dépendent du droit civil ou puissance de juger »*

# 18 ème siècle

- **Montesquieu** (in « *L'Esprit des Lois* », 1748):
- condamne le despotisme et estime que la protection contre les dérives absolutistes est à rechercher dans la modération dans la forme d'Etat, reposant elle même sur la séparation des pouvoirs ;
- pour lui, il faut que dans l'appareil de l'Etat le pouvoir arrête le pouvoir : législatif, exécutif et judiciaire s'équilibrent mutuellement.

- Ainsi furent posés les jalons d'un pouvoir institutionnalisé.
- D'autres courants politiques n'y verront toutefois qu'une abstraction, un leurre
- Pour eux l'approche institutionnelle de l'Etat n'est qu'une fiction qui vise à occulter les vrais problèmes: ceux des luttes sociales internes que ne manque pas de générer le déploiement du pouvoir.
- De nouvelles écoles de pensée en résultèrent

# L'Etat: Résultat d'une volonté sociale

- La mise en commun des multiples volontés individuelles pour répondre à des considérations sociales d'unité se trouve ouvertement exprimée par **Jean Jacques Rousseau** (in « *Du Contrat Social* », 1762):
- **Rousseau** fait du pacte social un moyen par lequel l'individu échappe à l'isolement inhérent à l'Etat de nature ;
- L'ordre social est alors fondé sur des conventions.

# Rousseau: (Principes du Droit Politique, Livre 1, Chapitre 6).

- « ...Cet acte d'association produit un corps moral et collectif ; la personne publique qui se forme ainsi par l'union de toutes les autres prenait autrefois le nom de 'Cité', et prend maintenant celui de 'République' ou de corps politique, lequel est appelé par ses membres 'Etat' quand il est passif, 'Souverain' quand il est actif, 'Puissance' en le comparant à ses semblables »

# L'Etat: Expression conflictuelle des rapports de force

- Il s'agit d'une approche critique de la notion de 'Contrat Social' prônée par Rousseau,
- Les tenants de cette thèse sont:
  - **Karl Marx** (1818 -1883) et
  - **Friedrich Engels** (1820 -1895)

pour lesquels le droit est surtout la résultante de rapports de force.

- L'approche marxiste de l'Etat relève que dans « les sociétés bourgeoises », ce sont les classes économiquement dominantes, détentrices des moyens de production, qui exercent et perpétuent la domination politique au sein de l'Etat.
- Elle prône, en remplacement de cette société inégalitaire, une forme d'organisation qui confère le pouvoir au prolétariat, supprime les fondements de la domination économique par l'abolition de la propriété privée des moyens de production et aboutit au dépérissement de l'Etat, devenu alors inutile.
- La mise en pratique de ces idées en a toutefois démontré les limites.

- **La négation de l'Etat ou son déperissement, initialement prônés, cèdent la place à la conquête de cet instrument de l'action transformatrice de la société.**
- **Avec la dictature du prolétariat, L'Etat devient un appareil d'oppression dont l'expérience de plus d'un demi-siècle de mise en œuvre n'a pas manqué de souligner les aspects totalitaires.**



- **L'apparence d'aménagement démocratique du pouvoir y étant établie camouflait mal une véritable concentration du pouvoir entre les mains des instances dirigeantes du parti communiste au pouvoir.**
- **Les structures collégiales tiennent lieu de chambres d'enregistrement / ratification des décisions prises par l'administration d'Etat, elle même soumise à la vision unificatrice du parti unique.**
- **Les éphémères réunions du Soviet-Suprême, du Polit-Bureau ou du Présidium permettent simplement d'entériner des choix préalablement définis.**

**L'ensemble du système revêt alors la forme d'une pure fiction que les écrits de Michael Gorbatchev sur la Perestroïka ne manquèrent de mettre à nu. Ce fut alors la chute du modèle soviétique**